

3. Renseignements relatifs à Agri-stabilité (Si vous participez au Programme de gestion des risques, veuillez fournir le NIP de tous les participants au programme Agri-stabilité.)

Anciens renseignements			Nouveaux renseignements		
NIP Agri-stabilité	Nom	%	NIP Agri-stabilité	Nom	%

4. Signatures (Veuillez fournir la signature de tous les anciens et nouveaux propriétaires uniques, associés ou actionnaires.)

Ancien propriétaire unique ou anciens associés/actionnaires	Nouveau propriétaire unique ou nouveaux associés/actionnaires
X	X
X	X
X	X
X	X
Date :	Date :

Les numéros d'assurance sociale inscrits sur ce formulaire et dans les documents à l'appui sont recueillis dans le cadre d'une entente de prestation de programmes conclue entre Agricorp et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, et serviront uniquement pour la production des relevés d'impôt. Les questions concernant la collecte de ces renseignements doivent être transmises à Agricorp par téléphone, au 1 888 247-4999, ou par écrit à l'adresse suivante : Agent des opérations concernant l'accès à l'information et la protection de la vie privée, Agricorp, 1 Stone Road West, C.P. 3660, succ. Centrale, Guelph (Ontario) N1H 8M4.

Veuillez consulter les documents suivants pour des renseignements sur la collecte de renseignements et le traitement de dossiers :

- *Contrat d'assurance : Conditions -Partie 1, Section I*
- *Manuel – PGR : céréales et oléagineux*
- *Manuel – PGR pour le bétail*
- *Manuel – PAGR : produits horticoles comestibles*
- Formulaire de déclaration du demandeur à la page 4 du Formulaire du programme Agri-stabilité ou Déclaration du participant à la page 3 du Formulaire du nouveau participant.

English version available